

Conditions Générales de Vente (CGV)

The Vibe Pole Art & Dance Studios
Association sportive loi 1901 à but non lucratif

1. Présentation de l'association

The Vibe Pole Art & Dance Studios est une association sportive à but non lucratif, spécialisée dans l'enseignement de la pole dance et des disciplines associées.

- **Siège social** : Mano Wells, Cul de Sac, Saint-Martin.
- **Studio** : Hope Estate, Lot 66, 67, 97150 Rue Aborigenes, Saint Martin 97150, Saint-Martin.
- **SIRET** : 933 934 929 00011

L'association a pour objectif de promouvoir la pratique de la pole dance et de la danse dans un environnement sûr, convivial et professionnel, accessible à tous les niveaux.

2. Objet

Les présentes conditions définissent les modalités d'adhésion et d'abonnement aux cours proposés par l'association *The Vibe Pole Art & Dance Studios* (ci-après « l'Association »). Toute souscription à un abonnement ou achat d'une carte de cours implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

3. Conditions d'inscription

- L'inscription aux cours est **obligatoirement effectuée via la plateforme Bsport**.
 - Les élèves peuvent réserver leur place :
 - via l'application **Bsport**,
 - ou directement sur le site du studio : www.thevibepoledance.com dans l'onglet *Inscription*,
 - ou via le lien disponible sur la page **Instagram** du studio.
 - Toute inscription réalisée en dehors de ces canaux ne pourra être prise en compte.
-

4. Cotisation annuelle

- Une **cotisation annuelle est obligatoire uniquement pour les abonnements avec engagement**.
- Montants :
 - **15 €** pour un abonnement de 6 mois.
 - **30 €** pour un abonnement de 12 mois.
- **Les cartes de cours sans engagement ne sont pas soumises à la cotisation annuelle.**
- La cotisation n'est pas remboursable.

5. Cartes de cours (sans engagement)

- L'achat d'une **carte de cours** permet de venir aux cours à tout moment, selon les disponibilités du studio.
 - L'adhérent doit **utiliser tous ses cours avant la fin de la période de validité** de la carte, telle qu'indiquée lors de l'achat.
 - Les cartes de cours **ne peuvent être mises en pause et ne sont pas remboursables** pour quelque raison que ce soit.
-

6. Abonnements avec engagement

- Les abonnements sont proposés pour une durée de **6 mois** ou **12 mois**.
 - Le paiement s'effectue **par prélèvements mensuels automatiques**.
 - L'abonnement est personnel, nominatif et non transférable.
-

7. Pause d'abonnement

- Chaque adhérent bénéficie de la possibilité de mettre en pause son abonnement **une seule fois par période d'engagement**, pour motif de **vacances**.
 - La durée de la pause ne peut excéder **1 mois pour les abonnements de 6 mois et 2 mois pour les abonnements de 12 mois**
 - La durée totale de l'abonnement est prolongée d'autant de jours que ceux mis en pause.
-

8. Fermetures annuelles et modifications de planning

Le studio The Vibe Pole Art & Dance Studios est fermé chaque année aux dates suivantes :

- le 24 décembre,
- le 25 décembre,
- le 31 décembre,
- ainsi que le 1er janvier.

Ces fermetures annuelles sont intégrées au fonctionnement normal du studio et ne peuvent donner lieu à aucun report, prolongation, suspension, remboursement ou compensation des abonnements, cartes de cours ou engagements en cours.

Par ailleurs, le planning des cours peut être amené à évoluer au cours de l'année en fonction :

- des disponibilités des professeurs,
- des périodes de vacances,
- des événements organisés par le studio,
- du nombre de participantes,
- ou de toute contrainte liée au bon fonctionnement de l'activité.

L'Association s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir une organisation stable et cohérente des cours. Toutefois, les modifications de planning, changements d'horaires, remplacements de professeurs ou ajustements ponctuels ne peuvent constituer un motif de report, prolongation, remboursement, suspension ou résiliation des abonnements ou cartes de cours.

9. Résiliation d'un abonnement avec engagement

Résiliation sans frais

La résiliation est possible sans frais uniquement dans les cas suivants :

- **Grossesse** : sur présentation d'un justificatif médical.
- **Déménagement hors de l'île** : sur présentation d'un justificatif de changement de domicile.
- **Blessure survenue au studio** : sur présentation d'un arrêt médical remis à l'Association dans un délai de 5 jours suivant la blessure.

Résiliation anticipée pour autre motif

En dehors des cas mentionnés ci-dessus, l'adhérent peut demander la résiliation anticipée de son abonnement. Dans ce cas, il s'engage à régler **40 % du montant restant dû** jusqu'à la fin de son contrat.

10. Retard ou incident de paiement

En cas de rejet de prélèvement ou de retard de paiement, l'Association se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours jusqu'à régularisation de la situation.

11. Règles de participation aux cours

- Il est impératif d'arriver à **l'heure au cours**, afin de ne pas manquer l'échauffement, partie essentielle pour prévenir les blessures.
 - En cas de retard, si l'élève choisit malgré tout de participer au cours et qu'une blessure survient suite à l'absence d'échauffement, **la responsabilité du studio ne pourra en aucun cas être engagée.**
 - Pour des raisons de sécurité et afin de préserver le matériel, il est **strictement interdit de porter des bijoux** (bagues, bracelets, colliers, boucles d'oreilles pendantes, piercings apparents sur les zones de contact avec la barre, etc.) lors des cours.
 - Il est également **interdit d'appliquer des crèmes ou huiles hydratantes** sur le corps avant un cours de pole dance, afin d'éviter tout risque de glissade ou d'endommagement du matériel.
-

12. Réservations et annulations de cours

- Les réservations sont possibles jusqu'à **30 minutes avant le début du cours.**
 - L'annulation est possible sans frais jusqu'à **12 heures avant le début du cours.**
 - Passé ce délai, il reste possible d'annuler, mais le cours sera tout de même **décompté de l'abonnement ou de la carte de cours.**
-

13. Droit à l'image et captation vidéo

Le studio The Vibe est un espace collectif dans lequel des photos et vidéos peuvent être réalisées régulièrement dans le cadre :

- des cours,
- des entraînements,
- des chorégraphies de fin de mois,
- des événements,
- ainsi que des contenus promotionnels du studio.

Les élèves sont informées que certaines captations peuvent également être réalisées par d'autres participantes dans un cadre personnel (stories, réseaux sociaux, souvenirs, etc.), pouvant entraîner une apparition accessoire ou en arrière-plan.

Toute personne ne souhaitant pas apparaître sur des contenus diffusés est invitée à le signaler explicitement à l'équipe du studio avant le début du cours ou des captations concernées.

Le studio s'engage à prendre les mesures raisonnables nécessaires afin de respecter ce choix, sans pouvoir garantir l'absence totale d'apparition incidente lors des captations réalisées par des tiers ou dans les vidéos collectives.

Les vidéos et photos réalisées par le studio pourront être utilisées à des fins de communication et de promotion sur les réseaux sociaux, le site internet et les supports de communication du studio, sauf opposition expresse formulée par l'élève.

14. Responsabilité

L'Association met en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des adhérents dans ses locaux. Toutefois, elle ne saurait être tenue responsable :

- des incidents ou accidents survenus en dehors des cours dispensés au sein du studio,
- des blessures liées à un retard ou au non-respect des consignes de sécurité,
- des dégradations causées au matériel par le non-respect des règles (bijoux, crèmes, etc.).

15. Droit applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit français. Tout litige qui ne pourrait être résolu à l'amiable sera porté devant les tribunaux compétents.